

## FDS – FICHE DE DONNÉE DE SÉCURITÉ

### SECTION I: IDENTIFICATION

**Nom du produit:** MASTERS® LLFA TAPE

**Utilisation:** Protection d'épissure électrique, isolation électrique, joint d'étanchéité mécanique.

**Nom et adresse du fournisseur:**

G.F. THOMPSON CIE LTÉE.  
620 Steven Court, Unit 11  
Newmarket, Ontario  
L3Y 6Z2

**Nom et adresse du fabricant:**

Se référer au fournisseur.

**Numéro de téléphone d'information:**

Lundi à vendredi, 7h30 à 17h00, Heure de l'Est américaine :

(905) 898-2557

(800) 499-3673 (ligne sans frais)

Numéro de téléphone d'urgence : 905-252-6219 ou 647-448-2050

### SECTION II: IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est un caoutchouc stable, chimiquement inerte et opaque qui ne comporte aucun effet connu sur la santé dans son état final.

**Classification SGH :**

Toxicité pour la reproduction Catégorie 2

**Éléments d'étiquetage SGH**

**Mot-indicateur**

**Avertissement**



**Mention de danger** H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

**Mise en garde – Prévention**

P201 Obtenir les instructions particulières avant l'utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

**Mise en garde – Réaction**

P308 + P313 SI exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin.

**Yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer les yeux si l'irritation persiste : Consulter un médecin

**Peau**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Si une irritation de la peau se produit : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre

**Inhalation**

EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

**Mise en garde – Entreposage**

P405 Garder sous clé.

**Mise en garde – Élimination**

Éliminer le contenu / les contenants dans une installation approuvée d'élimination des déchets

**Dangers qui ne sont pas classifiés autrement (HNOC)**

Sans objet

### SECTION III: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Description de l'ingrédient	No CAS	% par poids
Octaméthylcyclo - tétrasiloxane	556-67-2	<2
Acide borique	10043-35-3	<1
Silice	112945-52-5	20-50 ** , Δ
Di(2,4-dichlorobenzoyl) peroxyde	133-14-2	<2

\*\* Cette substance est enrobée d'un liant polymérique qui élimine l'exposition aérienne aux risques reliés à la poussière

Δ Le pourcentage (la concentration) précis du composé est un secret commercial

### SECTION IV: PREMIERS SOINS

<b>Conseils généraux</b>	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
<b>Yeux</b>	Rincer immédiatement à l'eau abondante, également sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux complètement ouverts pendant le rinçage. Enlever les lentilles cornéennes si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer le rinçage. Consulter un médecin si une irritation se produit et persiste. Ne pas frotter les zones touchées.
<b>Peau</b>	Aucun effet néfaste sur la santé ne devrait être causé par un contact avec la peau. Le contact avec la peau pendant l'utilisation du produit final ne devrait pas causer d'irritation importante
<b>Inhalation</b>	Ce produit peut comporter une odeur caractéristique; cependant, aucun effet néfaste sur la santé ne devrait se produire. Aucun effet d'une inhalation sur la santé n'est attendu, sauf si le produit est en combustion. Si les produits de la combustion sont inhalés, transporter la victime à l'extérieur. Consulter un médecin si une irritation respiratoire se produit ou si la respiration devient difficile. Consulter la section 10 pour connaître les produits dangereux de décomposition.
<b>Ingestion</b>	En raison de l'état physique de cette substance, l'ingestion est peu susceptible de se produire. Ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Ne PAS provoquer de vomissements. Appeler un médecin.
<b>Autoprotection des premiers répondants</b>	S.O. Aucune requise. (Voir la section 8.)
<b>Symptômes et effets les plus importants, tant aigus qu'à retardement</b>	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
<b>Remarques destinées au médecin</b>	Traiter de manière symptomatique.

### SECTION V: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

**Agent extincteur approprié** Vaporisation d'eau Mousse antialcool Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) Poudre extinctrice

**Agent extincteur inapproprié**

Aucun connu

**Dangers spécifiques au produit chimique**

L'exposition aux produits de combustion peut être un danger pour la santé

**Produits de combustion dangereux**

Oxydes de carbone Oxydes de silicium Formaldéhyde  
Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique) Azote

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Utiliser les mesures d'extinction appropriées aux circonstances locales et à l'environnement. Utiliser la vaporisation d'eau pour refroidir les contenants non ouverts.

Rétirer les contenants non endommagés de la zone d'incendie, s'il est possible de le faire de manière sécuritaire. Évacuer la zone.

Si nécessaire, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

**SECTION VI : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS**

<b>Précautions personnelles</b>	Assurer une ventilation adéquate. Utiliser de l'équipement de protection individuelle selon les besoins.
<b>Autres informations</b>	Consulter les mesures de protection listées dans les sections 7 et 8.
<b>Précautions environnementales</b>	Le rejet dans l'environnement, en raison de la combustion, doit être évité. Conserver et éliminer l'eau de lavage contaminée. Les autorités locales doivent être informées si des déversements importants ne peuvent être confinés.
<b>Méthodes de confinement</b>	Prévenir la combustion prolongée s'il est possible de le faire de manière sécuritaire.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au rejet de produits de décomposition dangereux de cette substance, de même qu'aux substances et articles utilisés lors du nettoyage de ce rejet. Vous devrez déterminer quelles réglementations s'appliquent.

**SECTION VII: MANIPULATION ET STOCKAGE**

<b>Précautions pour une manipulation sécuritaire</b>	Aucune précaution requise en matière de manipulation ou d'entreposage. Idéalement, stocker dans le sac refermable fourni. L'entreposage dans une zone fraîche, sèche et bien ventilée est recommandé. Si possible, mettre en œuvre une rotation du stock.
<b>Conditions d'un entreposage sécuritaire</b>	Sauf pendant l'utilisation, conserver dans le sac fermé fourni. Garder hors de portée des enfants. Entreposer conformément aux réglementations nationales applicables
<b>Substances incompatibles</b>	Acides forts. Agents oxydants forts. Bases fortes.

**SECTION VIII : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Paramètres de contrôle**  
Ingrédients avec paramètres de contrôle sur le lieu de travail

Ingrédients	N° CAS	Type de valeur (forme d'exposition)	Paramètres de contrôle / concentration permise	Base
Octaméthylcyclotérasiloxane	556-67-2	TWA	10 ppm	DCC OEL
		TWA	10 ppm	US WEEL

Mesures d'ingénierie appropriées Mesures d'ingénierie Douches

Bassins oculaires Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection des yeux / du visage Aucun équipement de protection particulier requis.

Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection particulier requis.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection requis dans les conditions normales d'utilisation. Si les limites d'exposition sont dépassées ou en cas d'irritation, la ventilation et l'évacuation peuvent être requises.

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène du travail. Ne pas manger, boire ou fumer durant l'utilisation de ce produit. Laver les mains avant de prendre une pause et immédiatement après avoir manipulé le produit.

**SECTION IX: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Apparence**

État physique	Solide
Apparence	Caoutchouc-crêpe
Couleur	Rouge, noir, bleu, jaune
Odeur	Légère
Seuil olfactif	Aucune information disponible
pH	Sans objet
Point de fusion/congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition initiale et limites d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas classifié comme danger d'inflammabilité
Limite supérieure d'explosion	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosion	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Sans objet
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible
Densité relative / gravité spécifique	1,18
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	Aucune donnée disponible
Rapport de distribution :	
n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Température d'autoinflammation	Aucune donnée disponible
Décomposition thermique	Aucune donnée disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

**SECTION X: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Réactivité</b>	Pas classifié comme risque de réactivité.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
<b>Possibilités de réaction dangereuse</b>	Peut réagir avec des agents oxydants forts. Lorsqu'en combustion en présence d'air, le produit peut former des vapeurs de formaldéhyde. Les conditions de manipulation sécuritaire peuvent être maintenues en conservant les concentrations de vapeur dans les limites d'exposition au travail pour le formaldéhyde. Le formaldéhyde peut engendrer le cancer. Il est également toxique par inhalation, absorption par la peau et ingestion, est corrosif pour la peau et les yeux, et peut causer une sensibilisation de la peau et une irritation respiratoire. Consulter la norme sur le formaldéhyde de l'OSHA, 29 CFR 1910.1048 Des produits de décomposition dangereux seront formés à des températures élevées.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	La polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Aucune connue, selon l'information fournie.
<b>Substances incompatibles</b>	Acides forts. Agents oxydants forts. Bases fortes.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxydes de carbone, oxydes de silicium, formaldéhyde, cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique), azote

**SECTION XI: DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

**Information sur les voies probables d'exposition**

- Contact avec la peau
- Ingestion
- Contact avec les yeux

**Toxicité aiguë**

Non classifié selon l'information disponible.

**Information sur la composante**

Nom chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
Octaméthylcyclotérasiloxane	DL50 (rat) : > 4 800 mg/kg Évaluation : la substance ou le mélange ne présentent aucune toxicité orale aiguë Remarque : basé sur des données de test	DL50 (lapin) : > 2,5 ml/kg Évaluation : la substance ou le mélange ne présentent aucune toxicité dermale aiguë Remarque : basé sur des données de test	CL50 (rat) : 2 975 ppm Durée d'exposition : 4 h Atmosphère de test : vapeur Évaluation : la substance ou le mélange ne présentent aucune toxicité aiguë par inhalation Remarque : basé sur des données de test

**Information sur les effets toxicologiques**

**Corrosion/irritation de la peau**

Non classifié selon l'information disponible.

**Ingrédients :**

**Octaméthylcyclotérasiloxane :**

Espèce : Lapin

Résultat : Aucune irritation cutanée Remarque : Basé sur des données de test

**Irritation/dommage oculaire important**

Non classifié selon l'information disponible.

**Ingrédients :**

**Octaméthylcyclotétrasiloxane :**

Espèce : Lapin

Résultat : Aucune irritation oculaire Remarque : Basé sur des données de test

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Sensibilisation cutanée : Non classifié selon l'information disponible. Sensibilisation respiratoire : Non classifié selon l'information disponible.

**Ingrédients :**

**Octaméthylcyclotétrasiloxane :**

Évaluation : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Type de test : Test de maximalisation (GPMT) Espèce : Cobaye

Remarque : Basé sur des données de test

**Mutagenicité sur cellule germinale**

Non classifié selon l'information disponible.

**Ingrédients :**

**Octaméthylcyclotétrasiloxane :**

Génotoxicité in vitro : Type de test : Évaluation de réversion bactérienne (AMES) Résultat : négatif  
Remarque : Basé sur des données de test

:Type de test : Mutagenicité (test cytogénétique chez les mammifères in vitro)  
Résultat : négatif  
Remarque : Basé sur des données de test

:Type de test : Test d'aberration chromosomique in vitro Résultat : négatif  
Remarque : Basé sur des données de test

:Type de test : Test d'échange de chromatides sœurs in vitro dans des cellules de mammifères  
Résultat : négatif  
Remarque : Basé sur des données de test

:Type de test : Dommages et réparations à l'ADN, synthèse d'ADN non programmée dans des cellules de mammifères (in vitro)  
Résultat : négatif  
Remarque : Basé sur des données de test

Génotoxicité in vivo : Type de test : Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (essai cytogénétique in vivo)  
Espèce testée : Rat  
Voie d'acheminement : inhalation (vapeur) Résultat : négatif  
Remarque : Basé sur des données de test

Type de test : Test de létalité dominante chez le rongeur (cellule germinale) (in vivo)  
Espèce testée : Rat  
Voie d'acheminement : Ingestion Résultat : négatif  
Remarque : Basé sur des données de test

Mutagenicité sur cellule germinale – Évaluation : Le test sur animaux n'a montré aucun effet mutagène.

**Cancérogénicité** Non classifié selon l'information disponible.

**CIRC** Aucun ingrédient de ce produit présent à un niveau supérieur ou égal à 0,1 % n'est identifié comme un agent cancérogène pour les humains probable, possible ou confirmé par le CIRC.

**OSHA** Aucun ingrédient de ce produit présent à un niveau supérieur ou égal à 0,1 % n'est identifié comme un agent cancérogène confirmé ou potentiel par l'OSHA.

**NTP** Aucun ingrédient de ce produit présent à un niveau supérieur ou égal à 0,1 % n'est identifié comme un agent cancérogène connu ou attendu par le NTP.

**Toxicité pour la reproduction**

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

**Ingrédients : Octaméthylcyclotétrasiloxane :**

Effets sur la fertilité : Type de test : Étude de la toxicité pour la reproduction sur deux générations  
Espèce : Rat, mâle et femelle Voie d'acheminement : inhalation (vapeur) Symptômes : Effets sur la fertilité.  
Remarque : Basé sur des données de test

Effets sur le développement du fœtus : Type de test : Étude de la toxicité sur le développement prénatal (téragénicité)

Espèce : Lapin  
Voie d'acheminement : inhalation (vapeur) Symptômes : Aucun effet sur le développement du fœtus.  
Remarque : Basé sur des données de test

Toxicité pour la reproduction – Évaluation

Certaines preuves d'effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité selon les expériences sur animaux.

**Toxicité spécifique à un organe cible (STOT) – Exposition unique**

Non classifié selon l'information disponible.

**Toxicité spécifique à un organe cible (STOT) – Expositions répétées**

Non classifié selon l'information disponible. **Ingrédients :**

**Octaméthylcyclotétrasiloxane :** Voies

d'exposition : Ingestion

Évaluation : Aucun effet notable sur la santé observé chez les animaux à des concentrations de 100 mg/kg de masse corporelle ou moins.

Voies d'exposition : inhalation (vapeur)

Évaluation : Aucun effet notable sur la santé observé chez les animaux à des concentrations de 1 mg/L/6 h/j ou moins.

Voies d'exposition : Contact avec la peau

Évaluation : Aucun effet notable sur la santé observé chez les animaux à des concentrations de 200 mg/kg de masse corporelle ou moins.

**Toxicité à doses répétées**

**Ingrédients : Octaméthylcyclotétrasiloxane :**

Espèce : Rat

Voie d'acheminement : Ingestion Remarque : Basé sur des données de test

Espèce : Rat

Voie d'acheminement : inhalation (vapeur) Remarque : Basé sur des données de test

Espèce : Lapin

Voie d'acheminement : Contact cutané Remarque : Basé sur des données de test

**Toxicité par aspiration**

Non classifié selon l'information disponible.

**Information additionnelle**

**Ingrédients :**

**Octaméthylcyclotétrasiloxane :**

Remarque : Les résultats d'une étude sur deux ans d'exposition répétée à l'inhalation de vapeur d'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) chez des rats montrent des effets (adénomes utérins bénins) dans l'utérus des animaux femelles. Ce résultat ne s'est produit qu'à la dose d'exposition la plus élevée (700 ppm). Les études à ce jour n'ont pas démontré si ces effets se produisent par des voies qui s'appliquent aux humains. Selon l'information disponible sur le potentiel du D4 de causer du tort à la santé humaine, Santé Canada, dans une évaluation préalable de 2008, a conclu que l'octaméthylcyclotétrasiloxane n'entre pas dans l'environnement avec une quantité ou une concentration ou sous des conditions qui constituent ou peuvent constituer un danger au Canada pour la vie ou la santé humaines (<http://www.ec.gc.ca/ese-ees/default.asp?lang=Fr&n=2481B508-1>). L'exposition répétée des rats au D4 a engendré une accumulation de protoporphyrine dans le foie. En l'absence de connaissances sur le mécanisme précis qui mène à l'accumulation de protoporphyrine, la pertinence de ce résultat pour les humains n'est pas connue.

**SECTION XII: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

Pour les Données Écologique, se référer au fournisseur

**SECTION XIII: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

Pour les Données sur L'Élimination, se référer au fournisseur

**SECTION XIV: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Pour Informations Relatives au Transport, se référer au fournisseur

**SECTION XV: INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION**

Pour Information sur la Réglementation, se référer au fournisseur

**SECTION XVI: AUTRES INFORMATIONS**

**Préparée par:** G. F. Thompson Co. Ltd  
**Numéro de téléphone:** 905-898-2557  
**Date de préparation:** Le 30 mai 2017